



21 juin 2024

Nouveaux badges Le site de Grenoble en fait trop

Depuis quelques semaines, tous les salarié-es du site de ST Grenoble sont tenus de s'inscrire pour obtenir un nouveau badge et se faire tirer le portrait.

Les salariées couvrant leurs cheveux ont découvert à leurs dépens que les règles de prise de photo avaient changé : alors que lors de leur embauche, elles avaient pu garder leurs cheveux couverts, **la sécurité du site a exigé qu'elles se découvrent pour ce nouveau badge**, prétextant des règles « Corporate » ou autres.

Après une petite enquête rapide, **nous avons découvert que cette règle était « spéciale ST Grenoble »**, car de telles consignes n'ont pas cours sur d'autres sites.

Et l'alibi d'une règle « Corporate » ne tenait pas la route : comment ST pourrait imposer une telle règle alors que certains de ses sites sont dans des pays à majorité musulmane ?

Ce point a été remonté dans les instances locales et nationales : **à partir du moment où le visage est dégagé, il est tout à fait possible d'avoir les cheveux couverts sur les photos de badges**, à ST Grenoble, comme sur les autres sites de ST.

De façon plus générale, l'arrivée massive de jeunes embauché-es d'horizons divers est une chance pour ST. Cette nouvelle diversité est visible sur le site et va l'enrichir à condition que tout le monde y mette de la bonne volonté. **Car la face cachée de cette belle diversité est un risque certain de comportements problématiques**, qui doivent être à tout prix dénoncés et traités.

Si vous subissez des comportements déplacés (racistes, sexistes, homophobes...) de la part d'autres salarié-es (managers, collègues,...), n'attendez pas ! Contactez-nous rapidement ! Même les blagues qui semblent anodines peuvent être sources de souffrance.

La démarche de la CGT : Proposer, Agir et Négocier

